

Conseils pratiques

Balisateur officiel de la Fédération française de Randonnée pédestre



Type de
sentier



Continuité
du sentier



Tourner à
gauche



Tourner à
droite



Mauvaise
direction

Prévoyez de bonnes chaussures de marche, de quoi manger, de quoi boire et de quoi vous protéger du froid, de la pluie et du soleil.

Ces chemins traversent des espaces naturels d'une grande richesse, mais fragiles, ainsi que des cultures, des élevages, des exploitations forestières et parfois des propriétés privées qui n'aspirent qu'à la tranquillité et au respect.

Aussi, à vous d'être des invités discrets :

- en ramassant les restes de votre pique-nique et autres déchets ;
- en tenant votre chien en laisse ;
- en ne faisant pas de feu ;
- en restant sur le sentier balisé.

La chasse est une activité très pratiquée de septembre à février en forêt et en plaine. Pendant cette période, il est plus prudent de respecter les consignes de sécurité (prévoir des tenues voyantes...) et de rester sur les sentiers balisés connus des chasseurs.

D'autres balades sont aménagées par la Communauté de communes Amognes-Coeur-du-Nivernais. Vous pouvez télécharger les fiches de randonnée et les tracés GPX sur notre site internet www.cc-amognescoeurdunivernais.fr ou sur le site internet de l'Office de tourisme Coeur-de-Nièvre www.tourismecoeurdenievre.com.

Numéros utiles

Secours : appelez le 18 ou le 112

Si vous rencontrez des anomalies sur votre passage (erreur ou absence de balisage, décharges sauvages, dégradations, impraticabilité...), contactez-nous au 03 86 58 46 22

SAXI-BOURDON

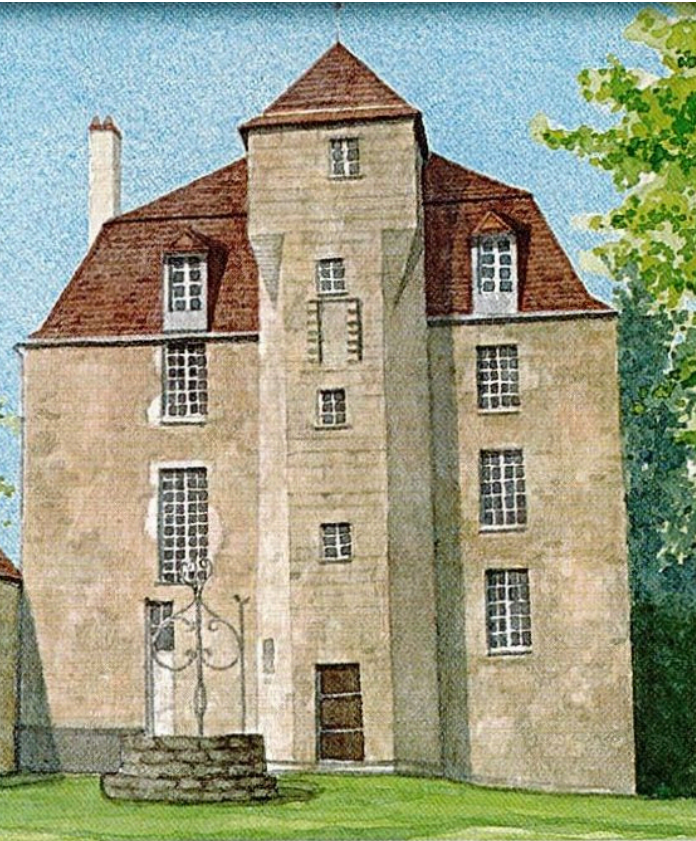
AU COEUR DU NIVERNAIS

RANDO



23 - La clef des champs

PARCOURS TRÈS FACILE



Château de Fourcherenne

n°23 - La clef des champs

D Départ : place de l'église

P Place de l'église

7,4 km - 1h50 - 100 m de dénivelé cumulé positif

Balisage jaune dans les deux sens

» Sens de la randonnée décrit dans ce topoguide

D Au départ de la randonnée, passez devant le puits situé face au porche de l'église, puis rejoignez la route des Simonots.

1 Quelques mètres plus loin, engagez-vous sur le sentier à gauche.

2 Après 950 mètres, vous arrivez à une intersection, continuez tout droit en restant sur le chemin.

3 Après avoir franchi le ruisseau, bifurquez à droite.

4 A la sortie du chemin, tournez à gauche, puis immédiatement à droite (en direction de la Base de loisirs des Simonots). Continuez sur environ 750 mètres.

5 A l'intersection, prenez à droite.

6 1 km plus loin, à l'embranchement, prenez à droite pour rejoindre la RD 188.

7 Au croisement, dirigez-vous à gauche en direction du château de Fourcherenne.

8 Après le château, empruntez le 1er chemin à droite. Environ 950 mètres plus loin, vous retrouvez l'intersection n°2, prenez à gauche.

9 Poursuivez sur 1,3 km pour revenir à l'entrée du village, puis rejoignez l'église afin de retrouver le point de départ.

Données issues du SCAN 25° et du SCAN 100° ©IGN - Autorisation de reproduction n° 5024-013. Conception graphique : CCAQN - Crédits photos : N. Calchot, Juillet 2026.

